



Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de Renaissance du Château de Portes (RCP) 7 février 2009

L'Assemblée générale (AG) réunion commence par la mise en place des nouveaux membres titulaires de RCP et la redistribution des pouvoirs. Le président Pierre Legal excuse Patrick Malavielle, Gilles Brunn, Roger Deleuze et Sylvie Rodère, pris pas d'autres occupations. Il remercie ensuite le Maire de Portes pour sa présence, pour le prêt de la salle et pour l'aide générale que la Commune apporte au Château tout au long de l'année. Il remercie également les représentants du Midi Libre et de la Marseillaise – présents dans la salle -, toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de RCP par leur travail, leur intérêt pour le Château de Portes et leurs dons. Il rappelle qu'il ne sera pas le prochain président de RCP, après 11 ans passés à ce poste et dit tout le plaisir qu'il a pris à tenir ce rôle et remplir cette tâche.

Le rapport moral de 2008

Ce rapport, présenté par le Président et Nils Pedersen, Vice-Président, décrit la vie associative de RCP. Les adhésions témoignent de sa richesse : 92 adhérents à jour de cotisation en date du 7.02, avec 8 nouveaux adhésions. Elle est soutenue par le travail des équipes, l'équipe visite en particulier, des membres de RCP, du CA et aussi par tous les financeurs.

Nils Pedersen précise l'importance de la communication pour promouvoir le travail de RCP et le Château. Avec la Lettre du Château, écrite et électronique, le site internet visible du monde entier qui mériterait d'être refait si nous trouvions un financement pour cela.

Pierre Legal insiste sur l'aspect précaire de nos salariés, dépendant des aides de l'État, sur l'importance de la visite : 11.000 visiteurs en 2008 grâce surtout à l'augmentation des scolaires résultant de nos efforts vers eux. La boutique accueille mieux les visiteurs, développe son chiffre d'affaires. Sur le plan culturel, les animations solaires et pour les centres de loisir ont été très positives, de même que les visites théâtralisées, les diverses expositions peinture, photo en direction de nombreux artistes, le spectacle-concert, matérialisant notre étroite collaboration avec la Communauté de Communes et la Commune de Portes.

Le Gîte d'étape demande à être mis en valeur pour devenir une réelle source de revenus pour RCP.

La restauration du Château s'est poursuivie par un important effort de sécurisation effectué par des entreprises spécialisées qui a nécessité de la part de RCP un financement lourd, en dépit des subventions. De ce fait, les chantiers n'ont accueilli que 2 groupes de bénévoles dont des mineurs. Il est rappelé que les chantiers de bénévoles ont toute leur place au sein de RCP mais qu'une période charnière s'ouvre entre travaux hautement technique et travail bénévole.

Ce rapport moral est ensuite mis au vote : il est adopté à l'unanimité des présents

Le rapport financier 2008.

Il est exposé par le Trésorier de RCP, Serge Bonnet, qui décrit une gestion saine, avec des finances permettant de payer les différents travaux effectués par les entreprises. Il n'y a pas de dettes. Toutefois, une incohérence dans les chiffres fournis dans le PASSIF 2008, impose, après discussion, que ce bilan soit vérifié. Le vote est reporté à plus tard dans le courant de l'AG.

Les projets 2009.

Ils portent sur la Vie associative, avec les soucis de recrutement des guides, sur le Gîte à gérer pour obtenir sa rentabilité, si possible, sur la Visite. Les expositions passeraient de 3 à 4, les animations du Château sont à poursuivre avec des innovations à explorer, une exposition de peintures pour les Journées du Patrimoine qui durerait 10 ou 15 jours au-delà des Journées et pour le 1^{er} mai, une action culturelle menée par un étudiant pour son mémoire, etc...

Renaissance du Château de Portes

association loi 1901 sans but lucratif - Membre de l'Union R.E.M.P.ART - Siren: 324 345 388
3, rue de la Mairie - 30530 PORTES - Tél/Fax : 04 66 54 92 05 – info@chateau-portes.org
www.chateau-portes.org

L'accueil boutique devrait être amélioré, pour la communication, il serait intéressant de pouvoir financer la rénovation du site internet.

Un partenariat avec l'Office de tourisme, l'OIT est en cours pour la création d'un "pass" du Pays Grand Combien, comme avec la Communauté de Communes pour des activités culturelles dans la cour du Château.

Pour ce qui est de la restauration du Château, un chantier Rempart est prévu en 2009. RCP a recherché un nouvel ACMH (architecte en chef des monuments historiques).

Présentation du Budget Prévisionnel 2009.

Il a déjà été voté par le CA, obligation liée au dépôt des demandes de subventions, mais doit être réglementairement soumis au vote de l'AG. Ce budget Prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Vote du Budget 2008.

M. Boutin ne remet pas en question la sincérité, ni l'honnêteté du Trésorier, mais il pense que les erreurs dans les comptes présentés ne permettent pas de voter valablement ce budget.

Après discussion, le vote de ce budget est mis aux voix. Il y a 39 voix contre, 19 abstentions et 31 voix pour. Il est donc rejeté.

Quitus du Président.

Le Président demande à l'Assemblée de lui donner quitus de sa gestion sur l'ensemble des comptes, c'est-à-dire sur sa gestion globale, sur la sincérité des comptes (et non s'ils sont justes ou non) et s'il laisse des finances saines.

Pour les raisons posées par les erreurs de comptes, ce quitus ne peut être accordé par l'Assemblée.

Par contre, il est proposé une AG convoquée en session exceptionnelle qui examine comptes mis en cohérence et quitus dans un délai rapide (qui ne peut être inférieur réglementairement à un mois).

Le vote donne 2 voix contre, 83 pour et 4 abstentions. Le principe de cette AG est donc adopté.

Les candidatures au nouveau CA de 2009.

4 candidats sortants se représentent : Martial Martin pour 3 ans, Marie-Claire Villar pour 2 ans, Nils Pedersen pour 2 ans et Pierre Legal pour 3 ans.

Il reste 9 places disponibles : 1 pour 1 an, 4 pour 2 ans et 5 pour 3 ans.

Sont candidats : Mme Riche pour 3 ans, M. Aiglou pour 3 ans, Melle Jean pour 3 ans, Mme Klein pour 3 ans et M. Hannachi pour 3 ans.

Les candidats se présentent ensuite rapidement et exposent leurs motivations. Il est ensuite décidé de passer à un vote global et les 5 candidats sont élus à l'unanimité des présents.

Le Président rappelle l'existence de commissions ouvertes à tous au sein de RCP : commissions budget, locaux, visite, etc... et fait appel aux volontaires qui désireraient y participer. Plusieurs adhérents se présentent pour participer à ces commissions.

Pas de questions diverses.

L'Assemblée Générale se termine et fait place à la convivialité de l'apéritif rituel.

Nils PEDERSEN
Président

Louis-Marie FROELIG
Secrétaire de RCP

Compte-rendu modifié suite au CA du 3 avril 2009 : il ne s'agit pas de la convocation d'une AG exceptionnelle mais convoquée en session exceptionnelle, conformément aux statuts de RCP

Renaissance du Château de Portes

association loi 1901 sans but lucratif - Membre de l'Union R.E.M.P.ART - Siren: 324 345 388
3, rue de la Mairie - 30530 PORTES - Tél/Fax : 04 66 54 92 05 – info@chateau-portes.org
www.chateau-portes.org